

## Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Aisne

Rapport n° 3
Conseil
d'Administration du
17 décembre 2012

## GROUPEMENT ADMINISTRATION - FINANCES

Imputation budgétaire

Chapitre: 011 Article: 616

### AVENANT AU MARCHE D'ASSURANCE FLOTTE AUTOMOBILE

Le SDIS de l'Aisne est assuré pour sa flotte automobile auprès de Gan Assurance (agence Martin).

Malgré les mesures de prévention des risques routiers mis en place, ce contrat est aujourd'hui déficitaire. L'assureur souhaite donc revaloriser la prime d'assurance (outre l'indexation contractuelle) de 5% à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013.

En cas de refus, nous serions contraints de relancer une nouvelle consultation et compte tenu de notre sinistralité moyenne sur les trois derniers exercices, les résultats risquent de nous être défavorables.

La commission d'appel d'offres du SDIS lors de sa réunion du 12 novembre 2012 a accepté cet avenant.

\*\*\*

Il est donc proposé d'adopter cet avenant de 5% à notre contrat d'assurance flotte automobile.

Le Président,

**Thierry THOMAS** 



# Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Aisne

Délibération n° 3

Conseil d'Administration du 17 décembre 2012

### GROUPEMENT ADMINISTRATION - FINANCES

Imputation budgétaire

Chapitre: 011 Article: 616

# EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le 17 décembre 2012 à 17 heures 30, le Conseil d'Administration du SDIS, convoqué le 28 novembre 2012, s'est réuni dans la salle des assemblées du Conseil Général à LAON sous la présidence de Monsieur Thierry THOMAS.

Etaient présents : Monsieur Thierry THOMAS, Président.

### I - Membres avec voix délibérative

MM. Jean-Jacques THOMAS, Jean-Luc MORAUX représentant Michel CARREAU, Daniel COUNOT, Georges FOURRÉ, Frédéric MATHIEU, Jacques KRABAL, Jean-Luc LANOUILH, Pierre-Marie LEBÉE, Jean-Pierre BALLIGAND, Jean-Claude CAPPELE, Bernard RONSIN, Michel LAVIOLETTE, Raymond DENEUVILLE, Antoine LEFEVRE, Patrick DAY, Paul GIROD, Marcel LALONDE, Gérard DOREL, Eric MANGIN représentant Gilbert SIMEON.

### II - Membre de droit

Monsieur le Préfet de l'Aisne

#### III - Membres avec voix consultative

M. le Colonel Gilles RAGOT, Directeur départemental

M. le Colonel Stephan ANTHONY, médecin chef départemental,

M. le Commandant Eric GODULLA, sapeur-pompier professionnel officier,

M. le Capitaine Roger MICHAUX, sapeur-pompier volontaire officier,

M. le Sergent Chef Mickaël MOINAT, sapeur-pompier professionnel non officier,

M. l'Adjudant Chef Denis COUTANT, sapeur-pompier volontaire non officier.

**Excusés**: M. Grégory CANAL, Sous-Préfet, Directeur de Cabinet du Préfet. MM. Jean-Jacques THOMAS, Michel CARREAU, Jacques KRABAL, Jean-Pierre BALLIGAND, Jean-Claude CAPPELE, Michel LAVIOLETTE, Raymond DENEUVILLE, Antoine LEFEVRE, Paul GIROD, Marcel LALONDE, Gilbert SIMEON, Commandant Eric GODULLA.

Assistaient à la séance : M. Charles COQUELLE, payeur départemental, Colonel Christian BOULARD, Lt-Colonel Olivier MAURY, MM. Dominique BOUDESOCQUE, Jean-Noël CANTELLI, Jean-Marc KRIEGER, Mme Christiane CHAUSSON.

### AVENANT AU MARCHE D'ASSURANCE FLOTTE AUTOMOBILE

Vu le rapport n° 3;

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

Rue William Henry Waddington - CS 20659 - 02007 LAON Cedex - Tel: 03.64.16.10.00 - Fax: 03.64.16.10.03

. ./...

- d'accepter l'avenant au marché d'assurance de la flotte automobile avec la société Gan Assurances;
- d'autoriser le Président à signer le marché.

Le Président, 1

**Thierry THOMAS** 

PREFECTURE DE L'AISNE 27 DEC. 2012